



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/39
25 octobre 2005



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-septième réunion
Montréal, 21 – 25 novembre 2005

PROPOSITIONS DE PROJET: PAKISTAN

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur les propositions de projet suivantes :

Réfrigération

- Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes (PGF) (cadre institutionnel, habilitation des douanes, formation des techniciens d'entretien, récupération et recyclage) (troisième tranche)

ONUDI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

**FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
PAKISTAN**

TITRE DU PROJET ORGANISME BILATÉRAL/ CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre du PGF (cadre institutionnel, habilitation des douanes, formation des techniciens d'entretien, récupération et recyclage) (troisième tranche)	ONUDI
---	-------

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION :	Ministère de l'environnement
---	------------------------------

**DONNÉES LES PLUS RÉCENTES SUR LA CONSOMMATION DE SAO VISÉE DANS LE PROJET
A: DONNÉES RÉGIES PAR L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004, AU MOIS D'OCTOBRE 2005)**

Annexe A, Groupe I CFC	805,0		
------------------------	-------	--	--

B: DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2003, AU MOIS DE SEPTEMBRE 2005)

SAO	Mousse	Réf.fabrication	Réf. entretien	SAO	Solvants	Agent de transformation	Fumigène
CFC-11	91,00	182,55	0,45				
CFC-12	15,00	218,00	707,00				

Consommation de CFC admissible aux fins de financement (tonnes PAO)	0
--	----------

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS: Financement total \$US 445 373: Élimination 78 tonnes PAO.

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	1 679,4	1 679,4	839,7	839,7	251,9	251,9	251,9	0	s/o
	Limite annuelle de la consommation	614	614	534	379	179	79	39	0	s/o
	Élimination annuelle dans le cadre de projets en cours	0	0	80	155	200	100	40	39	614
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
	Élimination annuelle hors financement	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
TOTAL DE LA CONSOMMATION DE SAO À ÉLIMINER		0	0	80	155	200	100	40	39	614*
Total de la consommation de SAO à introduire (HCFC)		s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Coût du projet dans la proposition initiale (\$US)										
Coût total du projet pour l'ONUDI (\$US)		191 000	534 200	414 300	0	0	0	0	0	1 139 500
Coût d'appui total pour l'ONUDI (\$US)		14 325	40 065	31 073	0	0	0	0	0	85 463
COÛT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		205 325	574 265	445 373	0	0	0	0	0	1 224 963
Rapport coût/efficacité du projet (\$US/kg)										5,3

* Le financement de la dernière tranche de l'année 2005 permettra l'élimination de 379 tonnes PAO de CFC. Les 235 tonnes PAO de CFC restantes seront éliminées grâce aux projets entamés par les tranches de financement précédentes.

Demande de financement: Approbation du financement de la troisième tranche (2005) comme indiqué ci-dessus

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation globale des coûts indiqués ci-dessus
--------------------------------------	--

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le gouvernement du Pakistan a soumis, par l'intermédiaire de l'ONUDI et pour examen par le Comité exécutif à sa 47^e réunion, une demande relative à la troisième et dernière tranche du plan de gestion des frigorigènes (PGF) exécuté par l'ONUDI.

Généralités

2. À sa 41^e réunion, le Comité exécutif a approuvé en principe le plan de gestion des frigorigènes pour le Pakistan à un niveau total de financement de 1 139 500 \$US, sans compter les coûts d'appui d'agence. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement pakistanais s'engageait à éliminer 215 tonnes PAO de CFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération d'ici 2007, soit le total de la consommation de CFC admissible aux fins de financement dans ce sous-secteur. Le PGF a été approuvé sous réserve que toute consommation de CFC restant dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération (estimée à 400 tonnes PAO) seraient éliminée par le gouvernement pakistanais sans aide supplémentaire du Fonds multilatéral. À cette même réunion, le Comité exécutif a affecté 191 000 \$US pour la première tranche du projet PGF.

3. S'appuyant sur les résultats obtenus dans le cadre de la première tranche du projet, le Comité exécutif, à sa 44^e réunion, a approuvé la deuxième tranche du projet, affectant à l'ONUDI la somme de 534 200 \$US, plus les coûts d'appui, pour la mise en œuvre de cette tranche.

4. La consommation de CFC au Pakistan, telle que notifiée par le gouvernement en application de l'article 7, est tombée de 1 124 tonnes PAO en 2003 à 805 tonnes PAO en 2004, soit une baisse de 319 tonnes PAO. La consommation de CFC pour 2004 est inférieure à 50 % de la consommation de référence de CFC qui permet au Pakistan d'être en conformité (soit 839,7 tonnes PAO).

Rapport périodique

5. Étant donné le financement limité approuvé pour l'élimination de la consommation de CFC dans le secteur de l'entretien du matériel de réfrigération, le gouvernement pakistanais estime que le programme de formation de techniciens de l'entretien de ce matériel constitue le principal élément du projet de PGF pour atteindre l'élimination complète des CFC. Durant la deuxième phase du projet, c'est donc le volet formation qui a bénéficié de la plus grande part des fonds approuvés.

6. Durant la mise en œuvre de la deuxième phase du PGF, 37 trousseaux d'identification ont été distribués aux agents des douanes; des techniciens ont été formés pour devenir à leur tour formateurs de techniciens dans le pays; de plus, huit ensembles de matériel de formation ont été distribués aux centres de formation. Chaque ensemble comprend un appareil de régénération, un appareil de récupération et un appareil de recyclage, muni d'accessoires. Ces centres feront également office de centres de recyclage, assurant ainsi un usage optimal du matériel.

7. Au deuxième trimestre de 2005, une nouvelle organisation nationale de mise en œuvre du Protocole de Montréal a été créée au Pakistan. À celle-ci sont affectées les postes suivants:

- a) Un directeur national de projets, au sein du Ministère de l'environnement ;
- b) Un directeur national de programmes, au sein du PNUD, chargé du renforcement des institutions et de la coordination d'ensemble;
- c) Une unité de gestion des projets, au sein de l'ONUDI (CTC et PGF) ;
- d) Une unité de gestion des projets, au sein de la Banque mondiale (secteur de fabrication de CFC).

8. Le directeur national de projets est chargé de la supervision globale de la mise en œuvre des projets, dont notamment le choix de priorités, les affectations budgétaires en fonction des objectifs de réduction des SAO et l'application des règlements pertinents.

9. Fin septembre 2005, la situation financière concernant le PGF pour le Pakistan, est telle qu'indiquée dans le tableau suivant:

Programmes	Montant approuvés (\$ US)			Montants dépensés (\$ US)		
	1 ^{ère} tranche	2 ^e tranche	Total	1 ^{ère} tranche	2 ^e tranche	Total
Gestion du projet	81 000	60 000	141 000	58 253	13 003	71 256
Programme douanes	77 000	0	77 000	77 797	0	77 797
Formation de techniciens	33 000	274 200	307 200	53 817	302 762	356 579
Récupération et recyclage	0	200 000	200 000	0	0	0
Financement total	191 000	534 200	725 200	189 867	315 765	505 632
Dépenses totales (%)				99,4%	59,1%	69,7%

Plan d'action 2006

10. Les activités ci-après, visant à éliminer 379 tonnes PAO de CFC, sont proposées :

- a) Appui supplémentaire aux agents des douanes grâce à l'intégration des questions relatives aux SAO dans les programmes de formation à l'intention des agents des douanes. De plus, il sera procédé à l'évaluation de l'utilité des identificateurs de frigorigènes;
- b) Poursuite du programme de formation des techniciens de l'entretien du matériel de réfrigération, selon le plan d'action mis au point durant la deuxième tranche du PGF (les techniciens formés seront habilités par l'autorité compétente au Pakistan). On veillera à assurer la durabilité à long terme du programme de formation;
- c) Création de 20 centres de recyclage dans tout le pays, et formation pour le personnel de ces centres dans les domaines de l'administration, des opérations de récupération et de recyclage et de la réglementation en matière de SAO. Mise en

place de la dernière phase, celle de la mise à disposition d'appareils de récupération et d'outils de base aux ateliers d'entretien du matériel;

- d) Poursuite des campagnes de sensibilisation du public dans la presse écrite; distribution de brochures, de dépliants et d'autres documents; campagnes télévisées;
- e) Gestion et suivi du projet

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

11. D'après le plan d'action élaboré par le gouvernement pakistanais, le Secrétariat a relevé que, des 28 700 techniciens que le pays comptait, seuls 2 870 d'entre eux (soit 10 pour cent du nombre total) bénéficieront un jour d'une formation. L'ONUDI a signalé que le niveau de financement approuvé pour le PGF ne permettait de toucher qu'un nombre restreint de techniciens. Il a en outre été noté que le gouvernement pakistanais et l'ONUDI utilisaient de façon efficiente les fonds dont ils disposaient pour mener à bien l'élimination des CFC utilisés dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération.

12. Il a été signalé dans la proposition de projet de PGF que plusieurs centaines de tonnes de CFC seront nécessaires après 2010, notamment pour entretenir les réfrigérateurs à base de CFC à usage domestique. Le secteur de l'entretien des ces appareils devra donc se procurer d'importants volumes de CFC après 2007 par des moyens autre que l'importation. Étant donné les spécificités de ce secteur au Pakistan, le Secrétariat a noté que la solution la plus viable sur les plans tant économique que technique pour entretenir les appareils après 2010 se trouverait dans les stocks de CFC. Or, les besoins techniques et financiers correspondant à cette option ne sont pas examinés dans la proposition de PGF. À cet égard, l'ONUDI a fait remarquer que la formation des techniciens à des pratiques d'excellence aurait pour effet une importante réduction du niveau de consommation des CFC. La deuxième source de CFC se trouverait dans le programme de récupération et de recyclage. L'ONUDI a en outre noté que la proposition spécifique du Secrétariat de puiser dans les stocks de CFC pour l'entretien du matériel de réfrigération après 2010 méritait un examen approfondi et serait examinée par le menu détail avec les parties prenantes après une étude sérieuse de la question.

13. Étant donné ce qui précède, le Secrétariat a proposé une approche différente pour l'usage des crédits encore disponibles dans le cadre du PGF visant le Pakistan. La somme de 635 000 \$US (y compris le reliquat de la deuxième tranche, de quelque 220 000 \$US) pourrait servir à:

- a) N'acheter qu'un nombre limité d'appareils de récupération et de recyclage,
- b) Assurer une formation de base aux bonnes pratiques dans le domaine de l'entretien des appareils de réfrigération à un plus grand nombre de techniciens (autrement dit, prévoir des stages de formation « moins formels »);

- c) Créer un système de « stockage de CFC ».

14. Ultérieurement, l'ONUDI a révisé son affectation de fonds, comme suit : programme de formation de techniciens assurant l'entretien des appareils de réfrigération (190 000 \$US), projet récupération et recyclage (124 300 \$US), assistance technique pour la réalisation d'une étude de faisabilité du système de stockage de CFC (50 000 \$US), mise en place d'une unité de gestion du projet (50 000 \$US).

RECOMMANDATION

15. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la proposition de projet à hauteur des montants indiqués dans le tableau suivant :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes (PGF) (cadre institutionnel, habilitation des douanes, formation des techniciens d'entretien, récupération et recyclage) (troisième tranche)	414 300	31 073	ONUDI
